DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013

Délibération n° 2013.12.281

Régie de la salle de spectacles "La Nef" GrandAngoulême : tarification des abonnés sur le réseau des musiques actuelles

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2013**

Secrétaire de séance : Gérard DESAPHY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Joël LACHAUD, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Madeleine LABIE à Françoise COUTANT, Françoise LAMANT à Gérard DESAPHY, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, André LAMY par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2013

DELIBERATION N° 2013.12.281

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS CULTURELS	Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

REGIE DE LA SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" GRANDANGOULEME : TARIFICATION DES ABONNES SUR LE RESEAU DES MUSIQUES ACTUELLES

La salle de spectacles « La Nef » développe des partenariats avec toutes les structures de Musiques actuelles adhérentes aux réseaux de la fédération des lieux de Musiques actuelles du pôle régional (FEDELIMA) des Musiques actuelles de Poitou-Charentes (PRMA).

Aujourd'hui, les abonnés de la salle de spectacles « La Nef » peuvent ainsi assister aux concerts dans ces salles partenaires comme : La Sirène à La Rochelle, West Rock à Cognac… au tarif préférentiel accordé aux abonnés de ces structures.

C'est pourquoi, il convient d'accorder la réciprocité et de proposer aux abonnés de ces structures d'assister aux concerts de « La Nef » au tarif abonnés comme suit :

Prix public TTC hors frais de location(1)	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F
Tarif Centres Sociaux Grand Angoulême/ chômeurs et RSA (sur quotas)	- €	5 €	6 €	8 €	10 €	13 €
Tarif Abonné NEF **et abonnés partenaires de la Nef***	- €	7 €	8 €	11 €	13 €	16 €
Tarif CE/étudiant/lycéen/famille	5 €	8 €	10 €	13 €	15 €	20 €
Plein Tarif Location	5 €	10 €	13 €	16 €	18 €	23 €
Plein Tarif Sur Place	7 €	12 €	15 €	18 €	20 €	25 €

*changement par rapport à la grille de tarif précédente

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 12 novembre 2013

Je vous propose :

D'APPROUVER l'application de la tarification accordée aux abonnés de la salle de spectacles « La Nef » aux usagers des structures de Musiques actuelles adhérentes aux réseaux de la fédération des lieux de Musiques actuelles du pôle régional (FEDELIMA) des Musiques actuelles de Poitou-Charentes (PRMA).

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
(1 ABSTENTION - M. ELIE),
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **18 décembre 2013**	**Affiché le :** **18 décembre 2013**